REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE L'AIN ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE

N° d'ordre : 20241216-22DCC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 16 décembre 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le lundi seize décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes de la Veyle, légalement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de SAINT GENIS SUR MENTHON sous la présidence de Christophe GREFFET.

COMMUNES	DELEGUES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)	COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)
Bey	M. GENTIL		Х			G. DUPUIT	X		
	M. GADIOLET (suppléant)	X			Mézériat	N. ROBIN	Х		
Biziat	G. AGATY	Х			Application of the property of	L. VOLATIER	Х		
	C. LEMONON (suppléante)					JJ. VIGHETTI	X		
Chanoz-Châtenay	O. MORANDAT	X			Perrex	JM. MONTANGERAND (suppléant)			
	K. LACROIX (suppléante)					K. CORLAY	X		
Chaveyriat	G. RAPY	Х			Pont-de-Veyle	L. MICHEL	Х		
	G. RONGEAT (suppléante)				Calud Audud dill Litated	V. CONNAULT	X		
Cormoranche-sur-Saône	J. PALLOT	X			Saint André d'Huiriat	MC. BODILLARD (suppléante)			
	N. LE MOAL (suppléante)					K. PARET	Х		
Crottet	JP. LHÔTELAIS	X			Saint Cyr-sur-Menthon	MA BOST	Х		
	C. TURCHET	X				B. PELLETIER	X		
	M. DANNACHER	X			Saint Genis-sur-Menthon	C. GREFFET	X		
Cruzilles-les-Mépillat	D. BOYER				Saint Genis-Sur-Wenthon	M. BROCHAND (suppléant)			
	N. MARMIER (suppléante)				Saint Jean-sur-Veyle	A. RENOUD-LYAT	Х		
Grièges	A. GREMY	X			Sami Jean-sur-veyle	R. BROYER (suppléant)			
	T. CHARVET	X			Saint Julien-sur-Veyle	S. REVOL	Х		
	A. SANDRIN	X			Saint Julien-Sur-veyle	L. MAUGE (suppléant)			
		^				A. GIVORD	X		
Laiz	S. SCHAUVING	Х			Vonnas	JF. CARJOT	X		
						E. DESMARIS	Х		
	S. MARECHAL GOYON	X				F. DUBOIS	Х		
	3. IVIANECHAL GOTON	^				JL. GIVORD	X		

Envoi de la convocation: 10/12/2024 Affichage de la convocation: 10/12/2024

Nombre de conseillers élus : 32 Nombre de conseillers présents : 31 Nombre de suffrages exprimés : 31

A l'unanimité, Monsieur Gilles RAPY est désigné Secrétaire de séance.

OBJET: FINANCES – Décision Budgétaire Modificative N°3 du budget principal

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le règlement budgétaire et financier de la collectivité approuvé par délibération n°20211129-15DCC du 29/11/2021,

Vu la délibération n°20240415-21DCC du 15 avril 2024 adoptant le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2024;

Vu la délibération n°20240624-27DCC du 24 juin 2024 approuvant la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal au titre de l'exercice 2024 ;

Vu la délibération n°20241028-19DCC du 28 octobre 2024 approuvant la décision budgétaire modificative n°2 du budget principal au titre de l'exercice 2024 ;

Considérant que les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par le Conseil communautaire qui vote des décisions modificatives ;

Considérant que le règlement budgétaire et financier autorise le président, par délégation du Conseil Communautaire, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel;

Considérant qu'en cette fin d'exercice budgétaire, un point sur l'exécution du budget 2024 a été réalisé;

Considérant qu'il convient en investissement, en dépenses, de :

- Redéployer les crédits en fonction de l'avancement des projets notamment avec l'actualisation des autorisations de programme/ crédits de paiement
- Inscrire de nouveaux crédits pour débuter de nouveaux projets dès cette fin d'année civile

	Γ	DEPENSES		
Article et opération comptable	Budget primitif	Crédit à supprimer	Crédit à ajouter	Budget actualisé
21828/ opé 88 - autres matériels de transport (vélo électriques)	0,00		20 000,00	20 000,00
458121 - opération sous mandat Bey	0,00		10 000,00	10 000,00
458111 - opération sous mandat Chan'Eau Tour	0,00		5 000,00	5 000,00
45813 - opération sous mandat Grièges	65 000,00	64 136,00		864,00
2313/ opé 61 - travaux en cours Centre Sportif du Renon à Vonnas	1 150 000,00	215 612,00		934 388,00
2151/ opé 71 - réseaux de voirie Voie Bleue	300 000,00	300 000,00		0,00
2315/ opé 71 - travaux en cours Voie Bleue	381 686,00	38 102,00		343 584,00
2128/ opé 321 - aménagement de terrain Centre Sportif du Malivert	27 913,00	16 970,00		10 943,00
20422 - subventions d'équipements versées	90 000,00		20 000,00	110 000,00
21351/ opé 20 - installations et aménagements des constructions	4 500,00		8 000,00	12 500,00
2031 /opé 78 - frais d'étude	150 000,00		571 820,00	721 820,00
TOTAL DEPENSES		634 820,00	634 820,00	
	TOTAL DEPENSES			éfecture 5-20241216-22DCC-DE

Accusé de réception en pléfecture -001-200070555-20241216-20241216-22DCC-DE Date de télétransmission : 19/12/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024 Le Conseil communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°3 concernant le budget principal ;

recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de l

AUTORISE le Président à signer la présente délibération et à entreprendre toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à son exécution.

Certifié exact et pour extrait conforme,

Le Président

Christophe GREFFET.

Certifié exécutoire

Affiché le : 19, 12, 2024

Transmis en Préfecture le : 19 12 2024

Voies et délais de recours: En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la juridiction administrative ne peut être saisie que par voie de

THE Actor

Ti su se a Pasta

Accusé de réception en préfecture 001-200070555-20241216-20241216-22DCC-DE Date de télétransmission : 19/12/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024